

Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors de la conférence de lancement du programme TIPP-Neuchâtel

Marin-Epagnier, le 28 novembre 2023

Seule la parole prononcée fait foi

Mesdames et Messieurs, chères et chers ami-e-s,

C'est avec un réel enthousiasme et intérêt que je m'associe au lancement ce jour du programme TIPP pour le traitement et l'intervention précoce dans les troubles psychotiques. Cet enthousiasme et cet intérêt sont doublement justifiés.

En tant que conseillère d'Etat, je vous apporte le soutien des autorités cantonales à la prise en charge des problématiques psychiques dans notre canton. La santé mentale est une composante essentielle de la santé globale et une priorité importante de la politique de santé du canton, notamment sous l'angle de la promotion et de la prévention. Sans nullement opérer de gradation ni de sélection, nous avons une sensibilité et une inquiétude tout particulières lorsque ce sont les jeunes qui sont concernés. Parce qu'ils et elles ont l'avenir dans leurs mains, le leur et le nôtre. Parce que tous les indicateurs montrent un problème d'une grande acuité, chez les jeunes femmes en particulier. Notre responsabilité politique est de prendre en charge leurs souffrances, et aussi d'écouter ce que celles-ci nous disent de notre société et de son fonctionnement. Les psychoses n'impliquent-elles pas aussi de travailler sur le lien à la réalité ?

Je suis également enthousiaste d'être parmi vous en tant que cheffe du département en charge de l'emploi et de la cohésion sociale. En effet, l'Etat confie ses missions régaliennes en matière d'accompagnement et d'hébergement des adultes en difficultés à des organisations externes qui sont rattachées à mon département et à ses services, que ce soit le SAHA ou le SASO. Je pense par exemple aux Perce-Neige, à la FADS, à Ressource, à Addiction Neuchâtel, à Alfaset, pour ne citer qu'elles.

Vous savez comme moi que les allers et retours entre votre établissement de soins et ces institutions sociales sont nombreux et constants. Vous mettez d'ailleurs des équipes mobiles à leur disposition et je vous en remercie vivement.

Il y a 2 points en lien avec votre programme qui me tiennent particulièrement à cœur et sur lesquels j'aimerais revenir.

Premièrement, votre programme se fonde sur une conviction : il est important d'agir dès l'apparition des premiers symptômes. Important de ne pas attendre que les troubles s'installent, et se développent. Important de ne pas espérer que les problèmes se règlent tout seuls. Agir tôt améliore la prise en charge et donc la qualité de vie des personnes concernées. Si l'accès aux soins est ainsi favorisé par un programme tel que TIPP, encore faut-il que la demande de soins soit envisagée, ou plutôt envisageable. Dans ce but, il est essentiel de dé-stigmatiser la santé psychique. Elle est encore entourée par trop de tabous. Demander de l'aide par rapport à un trouble psychique est encore trop souvent considéré comme un aveu de faiblesse. Et c'est ce n'est pas seulement le propos de la politicienne qui s'exprime mais aussi celui d'une ancienne professionnelle active dans le domaine de la santé mentale. C'est ainsi que je salue toute action visant à déstigmatiser les troubles psychiques. La communication faite autour du programme TIPP – à l'exemple de l'événement d'aujourd'hui - peut participer à améliorer les choses.

Les orientations stratégiques du CNP sont encore en traitement au niveau politique en vue de leur adoption. Elles affirment néanmoins une forte volonté de la psychiatrie de prendre une part active en amont des soins. La mise en place de programmes d'intervention précoce en est un exemple à saluer.

Après le caractère précoce des interventions du programme TIPP, et la dé-stigmatisation inhérente, j'aimerais deuxièmement saluer le partenariat au sein de ce programme entre les départements du CNP : adultes d'un côté et enfance-adolescence de l'autre.

Il y a en effet quelque chose d'arbitraire et de cruel, à certains égards, dans la limite des 18 ans pour les jeunes en difficultés, pris dans la tourmente de l'adolescence. La dernière *Enquête suisse sur la santé* montre que la détresse psychologique a augmenté depuis 2017, en particulier dans la tranche d'âge des... 15 à 24 ans. Les 2 départements du CNP coexistent sur ce site de Préfargier – ainsi que dans le centre ambulatoire des Montagnes neuchâtelaises - et je me réjouis de voir des liens étroits se tisser entre vous, au service des jeunes de notre canton, voire parfois des cantons voisins. Et cela, en levant les obstacles de la stricte majorité légale.

Bref, tout ce que nous pourrons faire pour soulager les jeunes aux prises avec des troubles psychotiques en particulier, psychiques en général, sera d'une valeur inestimable pour la cohésion sociale : pour les jeunes en question, pour leur entourage familial et social, pour le marché de l'emploi sur lequel ils et elles pourront ensuite - malgré tout - apporter leurs compétences, pour notre société tout entière qui pourra bénéficier de leurs apports et non de leurs limitations. Les troubles psychotiques sont l'une des principales causes d'invalidité chez les moins de 25 ans en Suisse. Ce seul constat résume la nécessité du lancement de TIPP.

Avant de céder la parole aux spécialistes, j'aimerais encore féliciter et remercier le CNP, qui est un acteur clef et un partenaire incontournable pour la santé publique de notre canton. Avec des programmes tels que TIPP, vous jouez pleinement un rôle de partenaire non seulement de soins, mais aussi de prévention, notamment en collaborant activement avec le service cantonal de la santé publique. Sachez que cela est très apprécié.

Vous l'aurez compris, je suis intimement convaincue que la santé mentale est une composante pleine et entière de la santé globale, comme je vous le disais au début mon intervention. J'en suis convaincue par mon passé professionnel d'une vingtaine d'années dans le domaine, notamment en tant qu'assistante sociale, coordinatrice de l'Anaap puis directrice de la CORAASP. J'en suis convaincue aussi par mon activité politique actuelle où je suis quotidiennement en relation avec les institutions qui prennent notamment en charge des personnes en souffrance psychique. Ensemble, nous œuvrons à leur garantir la meilleure inclusion possible au sein de la population neuchâtelaise.

Merci de m'avoir écoutée. Plein succès à TIPP et ses équipes, au service des jeunes et de leur entourage qui ne doivent jamais hésiter à demander de l'aide.